

Reportage Zone interdite « Familles d'accueil, hôtels sociaux »
Le service public social et médico-social empêché
La protection de l'enfance, « grande cause nationale ». Agir maintenant

Quelques mois après le scandale ORPEA, c'est au secteur de la protection de l'enfance de faire l'objet d'un (énième) reportage à charge. Applaudis et même érigés au statut de héros pendant le confinement, ces professionnels du care se retrouvent pointés du doigt. Au nom du respect des droits des enfants, nous condamnons avec la plus grande fermeté les atteintes aux droits des enfants relatées dans le reportage. Au nom du droit à l'information, nous invitons également à la totale transparence dans le traitement d'un sujet aussi crucial et complexe que l'accompagnement des enfants protégés.

Nombre de problématiques relatées dans le reportage ne sont malheureusement pas nouvelles pour les professionnels du secteur qui n'ont de cesse depuis des mois et des années d'alerter sur un système à bout de souffle. Pire, la crise sanitaire, avec les difficultés sociales et de recrutement qui s'en sont suivies ont aggravé les constats : augmentation des demandes d'accueil, baisse des moyens de prise en charge, notamment en psychiatrie et santé mentale, complexification des problématiques d'accompagnement.

Loin du déni et tout en pointant régulièrement les difficultés systémiques du secteur, nous sommes aussi profondément convaincus de la nécessité – pour avancer - de montrer le travail des professionnels au quotidien et de rentrer dans la complexité sans céder au sensationnalisme. La compréhension fine et nuancée, c'est ce à quoi s'attachent au quotidien les professionnels de l'enfance qui ont choisi de faire de l'aide aux plus fragiles leur exigeante vocation.

Devant les constats répétés des dysfonctionnements, le GEPSO rappelle les priorités suivantes : **Garantir le respect des droits enfants et familles accompagnés.** La prise en charge globale et coordonnée des parcours semble indispensable à la mise en œuvre de réponses adaptées. Cela passe notamment par un décloisonnement des politiques publiques sanitaires, médico-sociales et sociales. Nous sommes également dans l'attente du Décret Taux et normes d'encadrement visant à définir un niveau d'encadrement socle et ce, quel que soit le territoire.

Renforcer l'attractivité des métiers du social et du médico-social et la formation

La revalorisation salariale est une première étape indispensable de la reconnaissance de l'engagement des professionnels. La valorisation et la promotion des métiers du care est indispensable pour redonner du sens et envie aux nouvelles générations de s'investir. La prise en charge complexe des publics à multiples vulnérabilités exige des professionnels formés et de haut niveau pleinement reconnu comme tels. Il est grand temps de valoriser leur action, leur écoute, leur bienveillance. Pour progresser, il faut donner à voir leurs réussites dans l'accompagnement des enfants et des familles.

Développer un secteur public social et médico-social de qualité et de proximité accessible à tous

Les opérateurs publics sociaux et médico-sociaux doivent être pleinement reconnus comme établissements de référence accompagnant tous les publics quels que soient leurs besoins et attentes et selon le principe du service public inconditionnel. Pour garantir un parcours de qualité, le renforcement des dispositifs d'accompagnement de la justice, de l'éducation nationale, hospitalier, de la PJJ, d'insertion, de la PMI autour de l'enfant est indispensable.

Il y a fort à craindre que le renforcement des contrôles annoncés par Mme la Secrétaire d'Etat Mme Charlotte CAUBEL s'avèrent inefficaces s'ils ne s'accompagnent pas du renforcement des moyens de l'Etat, aux côtés des Départements.

Monsieur le Président de la République, mettez en œuvre les moyens de faire de l'enfance une véritable cause nationale !